

LA RÉVISION DU PLU

La procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) suit son cours, nous sommes en phase de concertation.

Le 3^{ème} atelier participatif a eu lieu le 24 novembre dernier et a rassemblé une dizaine de personnes, habitants et acteurs économiques de la commune.

Le 1^{er} décembre a eu lieu la 2^{ème} réunion des personnes publiques associées, étaient présents notamment, les représentants de l'Etat, du Département, du SCoT, du SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère), du SIZOV pour l'assainissement. Au cours de cette réunion nous avons pu présenter les premières ébauches des orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables).

Parallèlement, des études sont en cours sur les déplacements, les réseaux et l'emplacement pour un futur cimetière.

Une réunion publique est organisée : voir ci-contre.

Enfin le Groupe Patrimoine travaille activement à l'établissement d'une liste des éléments patrimoniaux à préserver, protéger dans les hameaux anciens ; une réunion a eu lieu suivie de deux visites des hameaux avec le bureau d'études ; une dernière visite aura lieu en janvier.



CONSEILS MUNICIPAUX

Notez-le : Les séances publiques du Conseil municipal ont lieu le 3^{ème} mardi de chaque mois à 20h30 dans la salle du Conseil de la mairie, sauf en cas de report exceptionnel (consultez les panneaux d'affichage ou le site internet de la commune).

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2016

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Garderie périscolaire / centre de loisirs pour tenir compte de sa situation financière
Approbation du rapport 2016 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges installée à la CCG. Ce rapport prévoit le remboursement d'une somme de 1 672 € à la commune de St Nazaire, au titre d'un trop versé pour les charges du gymnase du SIZOV.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2016

• Approbation d'une décision modificative sur le budget de la commune pour un montant de 3 900 €. Il s'agit d'un ajustement comptable effectué pour tenir compte du montant à régler au titre du prélèvement du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

• Approbation d'une délibération pour l'ouverture des crédits d'investissement sur les budgets Commune et Eau, au titre de l'année 2017 et dans l'attente du vote des prochains budgets primitifs correspondant au quart des crédits d'investissement inscrits en 2016.

• Attribution d'une indemnité de conseil au Trésorier principal de Meylan sur la base d'un taux de 80 %. Cette indemnité correspond aujourd'hui à une dépense de l'ordre de 500 à 800 € par an.

• Approbation d'un échange gratuit entre la commune de St Nazaire et M. Mme JACQUEMIN, chemin des Ayets. Les parcelles ont une surface de 1 m² chacune.

• Approbation d'une convention avec la CCG pour la mise en place de la Redevance Spéciale (RS) de collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette redevance spéciale ne concerne pas les ménages.